

Relevé de décisions

DATE 31 octobre 2007

RÉUNION Conseil d'administration

du Groupement d'intérêt public « Bibliothèque universitaire des langues et civilisations »

le 26 avril 2007 à 16h30

En Sorbonne, Salle Prüm

46, rue Saint-Jacques, Paris 5ème

PRÉSENTS ADMINISTRATEURS

Mme Marie-Françoise BISBROUCK (Paris IV)

M. Bernard BOSREDON (Paris III)

Mme Catherine GAILLARD (Paris I)

Mme Roberte HAMAYON (EPHE)

M. Michel MARIAN (Enseignement supérieur -

DGES)

M. André MARY (CNRS) M. Éric MEYER (INALCO)

M. Daniel RENOULT (Enseignement supérieur - IGB)

Mme Cécile SAKAI (Paris VII)

Mme Françoise THIBAULT (Recherche)

MEMBRES DE DROIT

M. Patrick MICHAUD, Agent comptable Mme Monique RONZEAU représentant M. Maurice

QUENET, Recteur de l'académie, Chancelier des Universités de Paris, Commissaire du gouvernement M. Claude SANCHEZ représentant M. Philippe PARINI, Receveur général des finances, Contrôleur

d'État

Mme Marie-Lise TSAGOURIA, Directeur

INVITÉE

Mme Isabelle NECTOUX (BIULO)

EXCUSÉS M. Yves CHEVRIER (EHESS)

Mme Cristina CRAMEROTTI (EFEO) M. Maurice GARDEN, président du conseil

scientifique

M. Denis PESCHANSKI (CNRS)

PROCHAINE RÉUNION

15 novembre 2007 à 15 heures 30 En Sorbonne, salle Prüm

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 30 novembre 2006 (vote)
- 2. Informations sur l'avancement du projet
- **S**₋ Compte financier 2006 (approbation)
- Rapport d'activité 2006 (vote)

Monsieur RENOULT souhaite la bienvenue à Monsieur MARY, responsable de la section 38 du CNRS, qui remplace Monsieur PESCHANSKI. Il remercie Madame RONZEAU d'accueillir le conseil d'administration en Sorbonne. Par ailleurs, il informe le conseil que Monsieur GARDEN est provisoirement absent des instances du GIP BULAC pour raison de santé.

5. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 30 novembre 2006

Après correction d'une erreur formelle de date, le procès-verbal du conseil d'administration du 30 novembre 2006 est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

ি Informations sur l'avancement du projet

Monsieur RENOULT est heureux d'informer le conseil que le contrat de projets État-Région (CPER) 2007-2013, signé le 23 mars 2007, comporte une enveloppe de 9 M€ pour le financement des équipements de la phase 1 (État : 3 M€ ; Région : 6 M€). En outre, le volet recherche, troisième composante du projet, est doté de 25 M€ (État : 8,5 M€ ; Région : 16,5 M€). Il dit toute sa satisfaction à voir ainsi assurée la continuité du projet.

Pour le bâtiment, Madame TSAGOURIA fait état du dossier de projet finalisé par l'architecte et remis au maître d'ouvrage début avril. L'obtention du permis de construire n'est plus soumise désormais qu'à la rectification administrative d'une erreur d'affectation d'une bande de terrain de 2,50 m qui doit être rendue à la Ville de Paris le long de la rue Cantagrel. Madame RONZEAU propose d'aider à débloquer la situation lors de la prochaine rencontre relative au volet État-Ville du CPER.

Madame TSAGOURIA précise qu'un planning d'utilisation de l'enveloppe dédiée aux équipements de la BULAC (magasins, mobiliers professionnels, équipement informatique...) est en préparation, la programmation et l'acquisition des équipements devant se dérouler parallèlement à la construction.

Monsieur RENOULT mentionne la sortie du premier numéro de la *Lettre d'information* bisannuelle. Monsieur BOSREDON et Monsieur MARY en souhaitent une diffusion plus large à Paris 3 et au département SHS du CNRS. Monsieur RENOULT demande une contribution active des partenaires à cette lettre : il propose notamment une mise en valeur des travaux des centres de recherche directement impliqués dans le projet. Monsieur MEYER signale que la *Lettre d'information* a été bien reçue par ses collègues et a ainsi relancé leur implication dans la préparation du libre accès.

7- Compte financier 2006

Monsieur MICHAUD décrit le bilan au résultat positif de 340 K€, en augmentation de 20 % par rapport à 2005. Les investissements sont en baisse, alors que les liquidités enregistrent une croissance de 31 %. Ce pic de trésorerie provient surtout du versement tardif de la subvention en septembre.

Les recettes, de 1 633 K€, augmentent de 33 %, malgré une chute des produits financiers due à l'utilisation intensive des liquidités. Les dépenses de fonctionnement passent de 1 200 K€ à 1 293 K€. La progression la plus notable est celle de la masse salariale, traduction d'un effectif légèrement moins nombreux mais plus qualifié.

La capacité d'autofinancement de 340 K€ pour 2006 porte le fonds de roulement (FDR) à plus de 900 K€. Si le taux de réalisation des recettes représente 97,99 % des prévisions, ce ratio est de 69,91 % pour les dépenses.

Monsieur RENOULT note que les indicateurs sont positifs et que le rythme de gestion ne coïncide pas forcément avec l'exercice comptable. Madame TSAGOURIA précise que la fusion des deux conventions nécessaires au versement des subventions (Wattignies + fonctionnement projet) a repoussé le versement des



fonds jusqu'au mois de septembre.

Monsieur MARIAN s'interroge sur le fonds de roulement qui représente environ huit mois de fonctionnement. Il comprend que l'alerte de trésorerie ait amené à faire des choix salariaux et à freiner les achats. Néanmoins cette situation atypique sera à surveiller en année N+1.

Madame RONZEAU pose la question de la faisabilité de la résorption de cet excédent en 2007. Monsieur SANCHEZ prévoit un rattrapage de la consommation des crédits courant 2007 qui devrait faire baisser sensiblement le fonds de roulement.

Après acceptation de la proposition de Monsieur MICHAUD d'affecter le résultat aux réserves, le conseil d'administration approuve le compte financier à l'unanimité.

8 Rapport d'activité 2006

Madame TSAGOURIA reprend de façon plus détaillée les explications sur le taux de consommation des crédits. Différents facteurs sont à l'origine des retards d'exécution du programme d'activité :

- L'année 2006 a connu le départ de quatre titulaires de l'équipe de projet sur douze. Il a fallu un temps de reprise en main des dossiers.
- Concernant la conversion rétrospective, le prestataire SAFIG n'a pas réussi à pourvoir tout au fil de l'année les quatre postes prévus à la BIULO, d'où une réalisation de 250 K€ sur les 300 K€ prévus.
- Les investissements informatiques prévus à hauteur de 52 K€ pour solder le marché Innovative n'ont pu être réalisés en 2006 en raison d'un avenant au marché repoussant la vérification de service régulier à juin 2007.
- Le départ de Madame NECTOUX a fait momentanément fléchir les programmes d'acquisition (50 K € dépensés sur les 100 K€ prévus). Les capacités d'acquisition des établissements partenaires ont peut-être aussi été surestimées. Ils doivent en effet faire face à trois problèmes fondamentaux : le manque de place, la préparation prioritaire du libre-accès et le traitement des retards de catalogage. Monsieur RENOULT préconise de soutenir les établissements en priorité sur la préparation du libre-accès et sur le catalogage.
- Les travaux de reliure subissent l'impact de la faible progression de la sélection pour le libre-accès. Ce dernier, malgré une accélération depuis un trimestre, reste un chantier problématique : 15 000 ouvrages ont été sélectionnés sur les 60 000 prévus.

Les dépenses pour l'informatique, la conservation et la rétroconversion se cumuleront sur des délais de réalisation plus courts.

Madame TSAGOURIA indique que la réflexion sur la politique numérique va pouvoir démarrer grâce à la création d'un poste de conservateur en septembre 2006. Les dépenses budgétées pour cet objectif n'ont pas pu encore être réalisées.

Monsieur MARIAN considère comme satisfaisants les éclaircissements reçus. Il en déduit que les opérations de traitement matériel pour le libre-accès s'étaleront sans doute sur plus d'années que prévu.

Le travail avec le maître d'oeuvre a également été intensif en 2006, avec la finalisation de l'avant-projet détaillé, puis du projet, en fin d'année. Monsieur MEYER souligne la réactivité de l'architecte qui, en trois mois, a ajouté un étage pour se conformer au plan local d'urbanisme et redessiné les escaliers après avis de la commission de sécurité.

Pour répondre à Monsieur MARIAN sur la politique documentaire, Monsieur RENOULT rappelle que la BIULO est l'une des rares bibliothèques à disposer d'une analyse complète de ses collections avec une programmation de plus en plus précise de ses achats. Madame TSAGOURIA signale qu'il faut souvent combler les manques identifiés dans certaines aires culturelles. Le GIP BULAC fournit les moyens financiers mais la réalisation repose sur le dynamisme propre à chaque bibliothèque.

Madame SAKAI est surprise par le coût élevé de certains ouvrages japonais acquis pour l'EFEO. Madame NECTOUX répond qu'il s'agit de textes de loi introuvables ailleurs en France. Monsieur RENOULT précise

que les moyens ont été donnés en priorité aux bibliothèques gérant dynamiquement leurs collections. Il juge bien investis les moyens consacrés aux acquisitions documentaires.

Madame SAKAI exprime sa crainte que les projets de déplacement du CNRS et de l'EHESS vers l'Île Seguin et Aubervilliers n'affectent la participation de l'EHESS au projet BULAC. Madame TSAGOURIA aurait souhaité débattre de cette question en présence de Monsieur CHEVRIER. Monsieur RENOULT indique que, pour s'en être entretenu avec Madame HERVIEU-LÉGER, présidente de l'EHESS, il n'y a aucune remise en cause du projet documentaire BULAC, ce que confirme Monsieur MEYER : les directeurs des centres EHESS ont été destinataires de la même information.

Monsieur MARY précise que des arbitrages sont en cours au CNRS, entre autres pour les collections du monde africain. Monsieur RENOULT rappelle que le projet BULAC ne consiste pas à réunir nécessairement tous les ouvrages pour un domaine géographique ou une discipline ; en revanche il insiste sur l'intérêt de regrouper des fonds très dispersés.

Madame TSAGOURIA revient sur le chantier de préparation du libre-accès qui avance beaucoup moins vite que souhaité. Cette lenteur révèle d'autres problèmes. Tout d'abord des obstacles techniques et intellectuels, notamment des lacunes à combler dans la formation du personnel. Mais l'incertitude sur l'avenir de certains fonds ballottés entre les différents projets évoqués précédemment engendre une certaine démotivation, du moins un fort attentisme chez les agents concernés, qui auraient besoin de savoir où ils seront transférés avant de commencer la sélection. Le choix des ouvrages pour le libre accès repose donc principalement sur la BIULO pour l'instant.

Afin de renforcer la motivation du personnel, pour ce qui est de son ressort, Madame TSAGOURIA propose de clarifier et de simplifier la classification ainsi que les procédures de sélection. Des mesures sont aussi envisagées pour accompagner davantage les agents et améliorer leurs connaissances sur les modalités de constitution et de gestion d'une collection en libre accès de plus de 200 000 volumes. Il est également prévu de solliciter davantage encore les chercheurs et les enseignants pour contribuer à la sélection des ouvrages.

Monsieur RENOULT approuve le maintien de l'implication des chercheurs. Outre les mesures suggérées, il demande aux membres du conseil d'administration de formuler des propositions. Madame GAILLARD estime qu'il est impossible de motiver les agents sur des projets non stabilisés.

Monsieur RENOULT s'interroge sur la participation d'un intervenant extérieur pendant une journée et demie pour le groupe de cotation. Madame TSAGOURIA répond que la classification actuelle, issue de deux ans de réunions, est trop détaillée. Le groupe chargé de la cotation souhaite un avis extérieur pour l'aider à procéder à des arbitrages simplificateurs.

Le chantier de la réserve avance correctement, en s'appuyant sur le rapport méthodologique établi par des conservateurs stagiaires de l'ENSSIB et l'expertise de Monsieur RICHARD.

Le catalogue commun s'est accru de 187 000 exemplaires dans le SUDOC, dont 80 % proviennent de la conversion rétrospective et 20 % du catalogage courant. En outre, le contour virtuel de la BULAC s'étend avec la participation de deux bibliothèques des centres asiatiques de l'EFEO, Siem Reap et Chiang Mai. Deux agents de la BULAC sont intervenus en 2006 pour présenter les avancées du chantier informatique et notamment l'usage d'UNICODE dans un catalogue multi-écritures : aux USA lors du congrès mondial des utilisateurs de Millennium et en Corée du Sud au congrès de l'IFLA.

La conversion rétrospective des caractères latins, en dépit des difficultés de recrutement par la société SAFIG, se déroule correctement. Le coût moyen de traitement est de 1,71 €/ fiche.

Le marché de rétroconversion des caractères cyrilliques, suite à des difficultés de recrutement, n'a démarré qu'en avril 2007. La conversion cyrillique avec translittération automatique directement dans le SUDOC est une première en France.

Le travail sur le cahier des charges, pour la conversion des caractères chinois en interne, a débuté. Le GIP BULAC recrutera des contractuels pour la saisie. Des tests concernant le japonais sont en cours à la BIULO. Monsieur MEYER prévoit des difficultés pour les langues indiennes : à la vingtaine de langues officielles s'ajoutent au moins cinq graphies. Monsieur RENOULT souligne que la rétroconversion a été un apport



essentiel pour tous les partenaires du projet.

Madame TSAGOURIA rappelle que les marchés de reliure pour la préparation des ouvrages destinés au libre-accès ont été passés en juin 2006, pour une durée de quatre ans.

En 2006 a été achevé l'inventaire des 909 lots de monographies à déménager. Parallèlement a été estimé le nombre d'ouvrages non catalogués, voire non inventoriés, soit environ 40 000. Outre le risque d'achat en double des documents, ce retard de traitement pèse sur le déroulement des autres chantiers (sélection pour le libre-accès, organisation du déménagement).

Madame SAKAI demande des précisions sur les conventions passées par le GIP BULAC avec d'autres établissements. Madame TSAGOURIA répond qu'avec l'INHA et le Collège de France sont conclues, ou à conclure, des conventions-cadres en vue de répartir plus précisément les rôles de chaque établissement sur les thématiques documentaires communes, de faciliter l'accès réciproque des lecteurs et d'engager des actions communes sur différents aspects scientifiques et techniques. Les discussions en cours avec la BNF se concentrent plutôt sur la répartition des ressources électroniques et des projets de numérisation.

Monsieur RENOULT indique que la passation de conventions s'accélérera à l'approche de l'ouverture de la BULAC, notamment pour la mise en commun d'abonnements électroniques, y compris avec la BNF. Les opérations de récolement, qui fournissent une connaissance précise des fonds, donnent une base solide à la mise en place des actions de coopération documentaire.

Madame THIBAUT signale la création de quatre Instituts d'études avancées (IEA) pour l'accueil de chercheurs étrangers dans le cadre de leur programme de recherche. Pour faire un lien avec le projet BULAC, il serait opportun de réfléchir sur la manière de le présenter aux chercheurs étrangers. Pour le moment les contours n'en apparaissent pas encore assez clairement. La question se pose de trouver la bonne façon de conserver une pertinence flexible au projet.

Pour Monsieur RENOULT, la pertinence du projet est née de la volonté de rassembler des collections éparpillées. Il applaudit donc à tout effort de restructuration supplémentaire qui ne déstructurerait pas ce qui est en cours. L'émiettement actuel des collections parisiennes, pour lesquelles on ne peut fournir de repères simples, provoque une déperdition dans le travail des chercheurs. Il est certain que les choses se clarifieront à l'ouverture de la BULAC.

Monsieur RENOULT remercie Madame TSAGOURIA pour la qualité de son rapport d'activité et le soumet au vote du conseil d'administration qui l'approuve à l'unanimité.

Le prochain CA se tiendra le jeudi 15 novembre 2007 à 15 heures 30.